

# Quelques éléments pour une vue longitudinale sur les jeunes, le travail et la famille

Jacques HAMEL  
(avec la collaboration de Bjenk Ellefsen)  
*INRS - Urbanisation, Culture et Société*

L'étude présentée dans les prochaines pages renvoie aux données de l'enquête menée voilà près de dix ans auprès de jeunes diplômés de 1984 à 1989 afin de juger de leur insertion professionnelle et sociale. À l'époque, les jeunes ne pénétraient que difficilement dans l'orbite du travail et leur entrée dans la vie adulte accusait à ce point des ratés que les sociologues suspectaient l'émergence d'une « génération perdue ». Fernand Dumont, entre autres auteurs, évoquait sur un ton dramatique une génération sacrifiée, assimilée dans son esprit à un « nouveau prolétariat ». Madeleine Gauthier, en termes plus nuancés, affirme pour sa part que « cette génération n'appartient pas à [une] "génération lyrique" sans nécessairement être la « génération dramatique » qui en serait l'autre face<sup>1</sup> ».

Dans ce contexte, l'enquête prit pour cible des diplômés fraîchement émoulus de l'université parce qu'ils représentaient les jeunes les mieux préparés à s'insérer dans le marché du travail et dans la société. Ces jeunes adoptaient pour slogan « Qui s'instruit s'enrichit » qui avait largement inspiré la génération précédente, les enfants du *baby boom*, à qui le niveau

---

1. Madeleine Gauthier, *Une société sans les jeunes ?*, Québec, IQRC, 1994, p. 25.

d'études avancées a permis de former le noyau de la nouvelle classe moyenne. L'enquête s'appliquait d'ailleurs à comparer ces deux générations représentées par des cohortes d'étudiants de 1968-1973 et 1984-1989. Il en ressortait clairement que la dernière avait peine à suivre les traces de la première. La comparaison entre les deux révélait que, pour les diplômés des années 1984-1989, l'insertion était qualifiée de *difficile* et leur position dans le marché du travail *précaire*, contrairement à ceux de 1968-1973 dont l'insertion semblait plutôt *facile* et la position *stable*.

Pour des raisons de motifs théoriques et méthodologiques, l'insertion est jugée *facile* quand le diplômé ou la diplômée s'étaient insérés dans le marché du travail *moins d'un an* après l'obtention d'un titre universitaire, et ce, dans leurs *domaines d'étude* respectifs. La position dans le marché du travail est qualifiée de *stable* quand le diplômé ou la diplômée bénéficiaient de la sécurité d'emploi dans ceux qu'ils occupaient lors de l'enquête et en avaient profité *dans la majorité* des emplois détenus précédemment. La précarité s'évaluait en fonction de l'absence de continuité entre les quatre phases de la vie adulte que représentent, pour Olivier Galland, la fin des études, le départ du domicile familial, l'insertion dans le marché du travail et la formation d'un couple<sup>2</sup>.

Sur cette base, les résultats démontraient éloquemment la précarité de cette génération représentée ici par des jeunes pourtant dotés des atouts nécessaires pour réussir leur insertion professionnelle et sociale. Ils étaient aptes à déjouer la précarité et le statut de la génération sacrifiée auquel les sociologues assimilaient d'office la jeunesse. Il était toutefois prématuré de conclure en ce sens lors de l'enquête puisque ces jeunes diplômés venaient à peine d'entrer dans la vie adulte. La prudence était donc de mise. Simon Langlois notait que « cela dénote un *effet de l'âge* qui se corrigera par la suite. À d'autres époques, les jeunes ont connu eux aussi une situation désavantagée, qui s'est améliorée à mesure qu'ils ont vieilli ». Il avait toutefois soin de noter que « l'observation des 10 ou 15 dernières années montre qu'il n'y a pas ici seulement un effet de l'âge. Il y a aussi un effet de génération : en vieillissant, les jeunes retrouvent *moins* que ce que les autres avaient au même âge. Cette tendance caractérise ce qui se passe jusqu'à 35 ans ou moins. Seul l'avenir dira si cet effet de génération se maintiendra au-delà de ce groupe d'âge<sup>3</sup> ». Il fallait donc laisser le temps faire son œuvre.

2. Olivier Galland, « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVIII, n° 1, 1996, p. 37-47.
3. Simon Langlois, « Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec », dans Fernand Dumont (dir.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, IQRC, 1990, p. 95.

## LA REPRISE DE L'ENQUÊTE : PREMIERS RÉSULTATS

L'enquête fut donc reconduite dix ans plus tard auprès des mêmes sujets. Qu'étaient-ils devenus durant cet intervalle suffisamment long pour laisser prendre son essor à l'insertion sociale et professionnelle ? Sur la lancée, trois questions ont été alignées :

1. Quelle est la position actuelle, dans le marché du travail et dans la société, des jeunes diplômés de la période 1984-1989 ?
2. Y sont-ils intégrés au même titre que la génération précédente, le temps ayant fait son œuvre à cette fin ?
3. Leur situation précaire est-elle strictement conjoncturelle ?

Dans cette perspective, les mêmes répondants ont été revus dans le cadre d'une entrevue destinée à recueillir leur récit d'insertion<sup>4</sup> basé sur des questions relatives aux phases de l'entrée dans la vie adulte. Sous la forme d'un schéma d'entrevue ouvert, les questions portaient d'entrée de jeu sur l'insertion dans le marché du travail, sur le départ de la maison familiale, l'indépendance économique, la formation du couple et l'arrivée des enfants. L'expérience des études universitaires et le choix du domaine d'étude étaient relégués au second plan, puisqu'ils avaient déjà été abordés au cours de la première entrevue, réalisée en 1990-1991 et dont l'enregistrement avait été soigneusement conservé. Le retour aux études, les raisons et les circonstances qui l'ont motivé ont été toutefois évoqués et, le cas échéant, approfondies. L'analyse est entreprise dès la fin des entrevues. Elle cible les emplois sollicités et obtenus depuis la fin des études, les conditions, avantages et droits qui y étaient ou sont rattachés et que le salaire et la sécurité d'emploi traduisent éloquemment. Les circonstances de la décohabitation familiale font également l'objet de l'analyse, tout comme du reste la formation du couple et les responsabilités de divers ordres qui en découlent ultérieurement.

Avec les précautions d'usage, l'analyse jauge enfin la continuité ou, inversement, l'absence de continuité entre ces phases de l'insertion professionnelle et sociale. Cette façon d'agir n'est pas sans rappeler l'ordre de succession qu'Olivier Galland décèle entre les phases de l'entrée dans la vie adulte et qui, à notre avis, forme un modèle de la jeunesse sujet à la critique<sup>5</sup>.

- 
4. Didier Demazière et Claude Dubar, *Analyser des entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997 ; voir également le dossier critique de cet ouvrage, Olivier Schwartz et al., « Symposium sur *Analyser les entretiens biographiques* », *Sociologie du travail*, n° 41, 1999, p. 453-479.
  5. Voir Jacques Hamel, « La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique », dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, IQRC, 1999, p. 29-44.

La continuité est ici envisagée sous l'angle de la sécurité ontologique vue par Anthony Giddens comme « la confiance des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'actions sociaux et matériels<sup>6</sup> ».

Ainsi, sur le plan analytique, la continuité est considérée comme sens et valeur constitutifs des récits d'insertion collectés. Elle fait office de lien entre les phases d'insertion et de valeur que lui attribuent les jeunes au terme de leur insertion professionnelle et sociale. Les récits d'insertion sont analysés ainsi sous deux angles, pratique et sémantique, susceptibles de donner à l'insertion professionnelle et sociale son relief en ce qui concerne son déroulement pratique et les valeurs attribuées à l'ordre des phases en vertu desquelles elle prend corps.

## LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ANALYSE

Sous un tel éclairage, les récits ont d'abord révélé des trajectoires différentes d'insertion dans le marché du travail et dans la société. Ensuite, à l'encontre des thèses en vogue, le travail est vite apparu comme la pierre angulaire de l'insertion, corroborant ainsi l'affirmation de Madeleine Gauthier qui, en dépit d'apparences contraires, voit encore en lui le « plus puissant mécanisme d'insertion<sup>7</sup> ».

L'analyse fait apparaître trois figures emblématiques de l'insertion professionnelle et sociale :

- L'insertion sous forme de continuité ;
- La succession incohérente des diverses phases de l'insertion ;
- L'insertion précaire mais sans rapport avec la précarité.

### Premier cas : la continuité

La première figure d'insertion prend les traits de jeunes qui, fraîchement émoulus de l'université, entrent dans le marché du travail avec en tête l'idée de quitter le domicile familial, de vivre d'une manière autonome et, à l'arrière-plan, avec l'intention de former un couple et une famille gravitant dans l'orbite de la fonction publique. La traversée du désert s'est

6. Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 98.

7. Madeleine Gauthier, « L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord », *Lien social et politiques*, n° 34, automne 1995, p. 153.

limitée à une courte période durant laquelle leur emploi tenait à des contrats sans droits de protection, mais ouverts au renouvellement et, éventuellement, à un poste régulier doté de droits et avantages. Les diplômés de disciplines appliquées, notamment dans le secteur des services de santé, illustrent cette figure d'insertion sociale et professionnelle.

*[...] de mon diplôme qui finissait en mai. J'ai travaillé en juin. On avait un emploi, nous, en sortant. On n'a pas beaucoup eu besoin de faire de recherche, on est venu me chercher. (Pharmacienne, propriétaire de son officine.)*

Le travail, en dépit de ratés, a rapidement suscité le projet de vivre en couple, d'acheter une maison et de fonder une famille. Il s'est réalisé avant même d'accéder à la sécurité d'emploi comme à tout autre droit, tant ceux-ci allaient de soi. L'insertion professionnelle fut d'ailleurs couronnée par l'emploi stable qui traduisait la mutation du travail à contrat en un poste régulier. L'insertion prend ici couleur de la continuité, voulue dès le départ et qui, pour cette raison, acquiert une valeur cardinale. Le passage à vide, de courte durée et vécu sans véritable appréhension, correspond chez eux à un rite de passage lié à leur jeune âge : « Quand tu commences, tu ne peux pas tout avoir. Faut ben commencer à quelque part. »

*On travaillait à temps plein de toute façon. Même si t'étais pas là, tu finissais par travailler à temps plein, pis si des fois, mettons, c'était un remplacement... ils savaient qu'on se retrouverait un autre emploi dans un autre centre hospitalier. C'est pas vraiment un problème, on fait deux, trois téléphones pis on va retrouver quelque chose dans la semaine qui suit. (Pharmacienne)*

## **Deuxième cas : l'entrée dans la vie adulte... sans ordre cohérent**

La seconde figure représente l'insertion opérée au hasard des circonstances. L'entrée dans le marché du travail s'est confrontée à la précarité sous la forme d'emplois à contrat, jamais au même endroit, parfois sans véritable lien avec le domaine d'études, acceptés comme pis-aller dans l'espoir d'atteindre la cible visée : un poste régulier doté de droits et aligné sur le diplôme en main. Le départ du domicile des parents a été retardé tout comme l'arrivée d'un enfant une fois le couple formé. L'absence de continuité a été vécue avec regret, constamment idéalisée, enfin résolue avec l'emploi régulier propre à dissiper l'insécurité. La période de vaches maigres a été suivie par la réalisation de projets repoussés dans le temps : acheter une maison et fonder une famille.

*Ça a été très difficile à obtenir. Ça a pris neuf ans pour que je puisse avoir un poste, pis euh... c'est pas pour rien que je suis devenu président du syndicat parce que pour avoir vraiment ce statut-là, pis me faire respecter dans mes droits pis etc., ben y a fallu*

*une couple d'années. Je me sens plus à l'aise avec un revenu garanti, je me dis que ce que je trouve plus important c'est de permettre aux gens de pouvoir faire des projets de vie pis de bâtir une vie familiale. C'est ça qui compte.* (Travailleur social, œuvrant dans un CLSC.)

### **Troisième cas : l'insertion précaire, mais sans rapport avec la précarité**

La troisième figure illustre l'insertion sans ordre cohérent et sans que toutes les étapes du passage à la vie adulte aient été franchies. L'entrée dans le marché du travail a été laborieuse et a contraint le jeune à dévier du domaine d'étude. Les emplois, obtenus à contrat, sont souvent suivis de périodes creuses durant lesquelles le retour chez les parents est envisagé – à tout le moins leur soutien financier – pour payer le loyer et l'épicerie, ou encore l'entreprise créée de toutes pièces pour sortir de l'impasse. Un exemple patent est celui de la notaire qui, pour exercer sa profession de manière honorable, a pignon sur rue mais dont le loyer est payé par les parents. La situation financière à laquelle elle est encore acculée la force à renoncer à tout projet autre que professionnel : indépendance économique, vie conjugale, achat de biens de luxe. Le cas est ici percutant et insolite. Le domaine d'étude, la possibilité d'exercer le métier de diverses façons, laissent entrevoir de meilleurs augures.

Les diplômés en musique sont également dans cette situation. L'insertion professionnelle s'est axée rapidement vers une autre orientation. Incapables de se tailler une place dans les rares orchestres québécois, ils se tournent vers l'enseignement public et privé, payé à la leçon, parfois au noir, pour finir par changer définitivement de cap. Les contrats et petits boulots s'enfilent sans ordre précis ni déterminé et lorsqu'ils viennent à manquer, le jeune travailleur fait preuve d'astuce pour se découvrir un talent insoupçonné capable d'accroître les services qu'il peut offrir. La pratique de la musique dans un orchestre s'est convertie en musicien à la demande, puis en traiteur et fleuriste lors de fêtes et de noces. Le travail s'effectue en l'absence de droits et d'avantages sociaux.

L'horizon s'est rapidement bouché, rendant inutile l'idée de les repousser à plus tard au prix de les voir s'évanouir, les projets d'acheter une maison et d'avoir des enfants qui avaient été mis sur-le-champ au programme. Les responsabilités qu'ils sous-tendent créent la nécessité constante de se trouver incontinent de petits boulots étrangers au domaine d'étude pour lequel un diplôme a été obtenu.

## Vers une redéfinition de la théorie de la génération sacrifiée ?

Ces résultats viennent, à tout prendre, nuancer la thèse de la génération sacrifiée invoquée par certains auteurs. Nombre de jeunes voués à ce sort, aux yeux des sociologues, ont tiré leur épingle du jeu comme en fait foi leur insertion sociale et professionnelle marquée au coin de la continuité. Toutefois, pour d'autres, l'insertion sociale et professionnelle s'est faite en l'absence de continuité et, de surcroît, sans y gagner des droits et privilèges.

Sur cette lancée, ils trahissent la relativité de thèses bien connues prônant que le travail perde sa qualité de vecteur d'intégration et, par ricochet, devienne une « valeur en voie de disparition<sup>8</sup> ». Le travail continue d'être la pierre d'angle de l'insertion sociale ; il se révèle le levier qui sert à aiguiller l'indépendance économique, la décohabitation du domicile familial et la vie en couple en dehors de la tutelle des parents.

Les droits et bénéfices sociaux associés au travail, source de continuité et de sécurité, conservent également leur valeur mais, ô paradoxe, les diplômés qui en ont le privilège par leur insertion professionnelle ont tendance à en minimiser l'importance. En revanche, les diplômés encore sous le joug de la précarité les jugent indispensables.

Les ratés dans l'attribution des emplois ne font en somme qu'accroître la valeur attribuée au travail. En effet, quand l'emploi se raréfie, la continuité et les droits associés à l'emploi régulier redoublent de valeur. Les thèses du « chômage heureux » et de la nouvelle éthique du travail sont, de ce fait, mises en échec. Les jeunes, en prenant de l'âge, font mentir la conclusion de l'étude de Schehr selon laquelle « le travail perd sa centralité et encore plus son éthique [...] en interrogeant profondément le rapport au travail des jeunes<sup>9</sup> ». Dans la même ligne, lorsque André Gorz soutient que les jeunes « refusent de se fixer dans un des quelconques emplois qu'ils sont aptes à occuper, car aucun d'eux n'a de "consistance suffisante", aucun ne mérite qu'on s'y consacre<sup>10</sup> », sa thèse est manifestement dépassée.

Il faut savoir user de nuance. Les sondages de David Cannon<sup>11</sup> sur lesquels l'auteur de *Métamorphoses du travail*<sup>12</sup> s'appuie pour fonder son argumentation traduisent en vérité les attitudes de jeunes peu intégrés à l'orbite du travail ou qui, bénéficiant des ressources des parents, sont tentés de prétendre que le travail n'a guère d'importance pour eux. Ils peuvent

8. Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 1995.

9. Sebastien Schehr, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 22 et 26.

10. André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible*, Paris, Galilée, 1997, p. 103.

11. David Cannon, *Generation X and the New Work Ethic*, Londres, Demos, 1994.

12. André Gorz, *Métamorphoses du travail. Quête du sens*, Paris, Galilée, 1988.

dans ces conditions obéir à d'autres priorités – avoir des amis, avoir assez de temps disponible, passer du temps en famille et avoir une vie sociale active – ou donner au travail un visage humain et personnel, et une utilité sociale. Le travail assorti de valeurs éthiques – sociales ou communautaires – ne tarde pas à changer de couleur à mesure qu'il mûrit dans le temps et couvre une palette plus large de responsabilités.

Toutefois, l'entrée dans la vie adulte – à laquelle se lient les études, le travail et la famille – soulève aujourd'hui des questions à choix multiples. L'alarme donnée par les sociologues, lorsqu'ils se sont faits fort d'évoquer une génération sacrifiée, l'a peut-être été avant la lettre. En effet, les premiers résultats de l'analyse du sort des jeunes diplômés fraîchement émoulus de l'université laissent présumer que leur insertion sociale et professionnelle s'aligne sur la troisième tendance observée, celle de la flexibilité qui fait loi.

De ce fait, le modèle sociologique de l'insertion vole en éclats tant il semble y avoir absence de continuité entre les quatre phases de la vie que sont la fin des études, le départ du domicile familial, l'insertion dans le marché du travail et la formation d'un couple. Le partage des études et du travail est aujourd'hui de règle et en voie de s'établir dès le jeune âge, cela au détriment de la qualification et de l'obtention d'un diplôme. Les allers et retours entre l'école et le marché du travail tiennent lieu de norme chez un nombre grandissant de jeunes. La cohabitation avec les parents perdure et traduit une tendance sociale<sup>13</sup>. Le dernier recensement canadien est éloquent à cet égard, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

*Tendance sociale*  
*Cohabitation des jeunes chez leurs parents*  
*Comparaison des recensements de 1981 et 1996*

	Recensement 1981	Recensement 1996
Jeunes 20-34 ans – hommes	16 %	23 %
– femmes	26 %	33 %
Jeunes 20-24 ans	43 %	57 %
Jeunes couples	2 %	4 %

La dépendance des jeunes envers les parents s'accroît, qu'elle prenne la couleur de l'argent, des services ou de l'affectivité. La formation du couple est en corollaire repoussée à plus tard et a des incidences

13. Voir à ce sujet Monica Boyd et Doug Norris, « Continuer de vivre chez les parents », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999, p. 2-6.



démographiques : baisse de la natalité, etc. Le soutien des parents est requis pour de multiples raisons. Les jeunes couples habitent dans le rayon de la maison familiale afin que les parents – souvent la mère – puissent leur venir en aide pour la garde des enfants, pour répondre au téléphone, etc.

On est en droit de se demander si cette « dépendance » ne traduit pas le fait que la famille n'est pas près d'être le pivot de l'entrée dans la vie adulte, en compensant les lacunes du travail salarié qui tenait auparavant ce rôle.

La description de la situation des jeunes liés à la génération qui suit celle qu'on qualifie de perdue montre d'abord que le fait de « coller à la maison » n'est pas nécessairement voulu, mais répond aux aléas de l'entrée dans la vie adulte par l'intermédiaire du travail. Habiter chez les parents ou dépendre d'eux ne signifie pas que l'on vive sous leur tutelle. Les jeunes peuvent fort bien vivre indépendamment de leurs parents en ayant leur propre quartier dans la maison et sans devoir leur rendre des comptes. Ils s'accordent ainsi à bon marché le luxe auquel les a habitués le mode de vie de leurs parents qui est le fruit d'un double revenu, celui du père et de la mère, et de professions situées au haut de l'échelle sociale. Luxe que reflètent manifestement le confort dernier cri de la maison, les deux voitures, le raffinement vestimentaire, etc.

Les jeunes partagent donc à bien des égards les valeurs de leurs parents, pour ne pas dire leur « culture », qui s'étend bien au-delà des goûts et des préférences en matière de musique, de cinéma et de télévision, pratiqués aujourd'hui *intra-muros*, grâce aux nouvelles technologies. Gilles Pronovost parle à ce sujet « d'une sorte de démocratie familiale qui se serait instaurée à l'intérieur de la famille, du point de vue des jeunes tout particulièrement », prélude à la démocratie intergénérationnelle qui « renvoie à des modèles de transmission des goûts et des valeurs, d'introduction de normes de comportement qui mettent en jeu non pas des modèles d'autorité, mais une sorte de diffusion horizontale en vertu de laquelle ce sont tantôt les jeunes et tantôt les adultes qui s'influenceront mutuellement<sup>14</sup> ».

Le fossé qui sépare les générations tend de nos jours à se combler. Les thèses de Margaret Mead<sup>15</sup> – selon lesquelles, dans les sociétés modernes, chaque génération se démarque de la précédente en exhibant sa propre culture susceptible de faire table rase des valeurs et des normes passées – doivent être forcément nuancées. L'histoire sociale contemporaine semble

14. Gilles Pronovost, « Les jeunes, le temps, la culture », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVIII, n° 1, 1996, p. 154.

15. Margaret Mead, *Le fossé des générations*, Paris, Denoël, 1971. Rappelons pour mémoire que l'auteur distingue trois types de transmission de la culture entre générations propres à trois types de société : la culture *postfigurative* qui, dans les sociétés

davantage montrer à l'œuvre des générations solidaires les unes des autres. La famille se révèle de la sorte la cheville ouvrière de cette solidarité intergénérationnelle qu'illustrent les « grands enfants à la maison » ou l'entraide qui est de rigueur quand les jeunes vivent dans son orbite proche.

## BIBLIOGRAPHIE

- Boyd, Monica et Doug Norris (1999). « Continuer de vivre chez les parents », *Tendances sociales canadiennes*, printemps, p. 2-6.
- Cannon, David (1994). *Generation X and the New Work Ethic*, Londres, Demos.
- Demazière, Didier et Claude Dubar (1997). *Analyser des entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- Galland, Olivier (1996). « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, XXVIII(1), p. 37-47.
- Gauthier, Madeleine (1995). « L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord », *Lien social et politiques*, 34(automne), p. 151-156.
- Gauthier, Madeleine (1994). *Une société sans les jeunes ?*, Québec, IQRC.
- Giddens, Anthony (1994). *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Gorz, André (1997). *Misères du présent, richesse du possible*, Paris, Galilée.
- Gorz, André (1988). *Métamorphoses du travail. Quête du sens*, Paris, Galilée.
- Hamel, Jacques (1999). « La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique », dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, IQRC, p. 29-44.
- Langlois, Simon (1990). « Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec », dans Fernand Dumont (dir.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, IQRC, p. 81-98.
- Mead, Margaret (1971). *Le fossé des générations*, Paris, Denoël.
- Méda, Dominique (1995). *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.
- Pronovost, Gilles (1996). « Les jeunes, le temps, la culture », *Sociologie et Sociétés*, XXVIII(1), p. 147-158.
- Schehr, Sébastien (1999). *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Presses universitaires de France.
- Schwartz, Olivier et al. (1999). « Symposium sur Analyser les entretiens biographiques », *Sociologie du travail*, 41, p. 453-479.

---

non industrielles, pose que la socialisation aux normes et valeurs est placée sous la tutelle des aînés (en particulier les grands-parents) ; la culture *cofigurative* qui, dans les sociétés industrielles, correspond à une socialisation par les adultes (les parents) et par les pairs (à l'école, dans les loisirs, etc.) et enfin, dans les sociétés post-industrielles, la *culture préfigurative* dont les jeunes sont les artisans et qui l'imposent aux adultes en sapant leurs valeurs et normes rendues caduques par des changements sociaux rapides.